



1) Qu'est-ce qui –dans votre pays- a entravé les chances des populations les plus pauvres et vulnérables d'accéder à une alimentation saine et sûre?

L'Indonésie est un pays archipel composé de milliers d'îles. La population comptait en 2008 environ 228 millions de personnes, la plupart résidant dans les parties de l'ouest et du centre, les îles à l'est étant moins peuplées. L'incidence de la pauvreté en 2008 était de 15,2 %; la majorité des pauvres, environ 63 %, sont des habitants ruraux qui dépendent de l'agriculture. Les industries sont relativement développées dans les îles à l'ouest et au centre, mais moins à l'est. L'impact général de la crise économique mondiale résulte de la hausse des prix des denrées alimentaires et des biens de consommation ainsi que de la baisse des opportunités d'emploi; les populations les plus atteintes par la crise sont les urbains pauvres largement dépendants des salaires de l'industrie. On estime que la crise de 2008 augmentera l'incidence de la pauvreté au niveau de la situation observée en 2007, pour atteindre approximativement 16 %. En outre, les problèmes entravant l'accès à la nourriture relèvent de différentes causes selon les localités.

Dans les îles à l'ouest et quelques unes au centre où résident environ 80 % de la population, les difficultés des communautés pauvres d'accéder à une nourriture sûre et saine, particulièrement dans des zones rurales, sont liées aux infrastructures de base limitées (routes, transport, eau potable), aux soins de santé (centres médico-sociaux) et aux opportunités de revenu (développement économique). Dans les zones urbaines, l'infrastructure de base est meilleure, toutefois, la diminution de l'offre d'emploi et la hausse des prix des biens de consommation ont entravé l'accessibilité à la nourriture des ménages pauvres.



Dans l'industrie, plus de 400 000 ouvriers ont été licenciés en 2008. Les possibilités limitées d'accéder, dans les zones rurales comme urbaines, aux ressources économiques et sociales (c.-à-d. la terre, le capital, la technologie, l'éducation, les programmes alimentaires) ont empêché les pauvres de développer eux-mêmes leur productivité et de veiller à leur hygiène et santé. Il en est résulté des effets néfastes sur leur alimentation.

Certaines parties de l'est et du centre de l'archipel se composent d'îles beaucoup plus petites et aux ressources naturelles relativement fragiles (exposées à des marées importantes, à une saison sèche plus longue, avec moins de terres fertiles). Elles sont habitées par près de 20 % de la population. Ces zones disposent d'infrastructures économiques et sociales moins développées, de plus mauvais équipements en matière d'eau potable et d'électricité, d'un niveau d'éducation moindre et d'un taux d'analphabétisme féminin élevé. Compte tenu de ces difficultés, l'accès physique et économique des ménages pauvres à une alimentation saine et sûre est plus limité que dans la partie occidentale du pays.

2) Avez-vous vu des améliorations dans la lutte contre la faim et la malnutrition depuis la «Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: le défi du changement climatique et la bioénergie» qui s'est tenue en juin dernier au Siège de la FAO à Rome?

Il y a eu quelques améliorations dans la lutte contre de la faim, principalement dans l'ajustement des politiques et des programmes alimentaires. Cependant, cette appréciation doit être vérifiée. L'étude socio-économique annuelle de 2009 indiquera l'indice de réussite des programmes. Pour combattre la faim et la malnutrition, particulièrement en prévenant l'impact de la crise économique, un programme national sur le renforcement communautaire a été lancé en 2007 et élargi en 2008.

Fondamentalement, le programme aide les ménages pauvres à développer des activités économiques et augmenter leur productivité.

Ceci comprend le développement des infrastructures rurales, le transfert de technologies pour améliorer la productivité et la valeur ajoutée et le développement de la capacité des communautés pauvres à mobiliser des ressources.

Divers partenaires tels que le gouvernement central et local, les ONG et la communauté sont impliqués dans ce processus et apportent des contributions selon leur autorité et leur compétence respective. Il couvre environ 40 millions de personnes dans 36 000 villages, notamment 10 000 villages reçoivent le soutien du «Programme de développement de l'agrobusiness rural», et 825 villages sont soutenus par «le programme de résilience individuel de nourriture».

En ce qui concerne le soutien à l'accès direct à la nourriture, le gouvernement a élargi son programme de subvention du riz pour couvrir 19,1 millions de ménages pauvres avec 15 kg/ménage/mois en 2008 (la subvention 2007 couvrait 16,1 millions de ménages pour 10 kg/ménage/mois), et une subvention 2 litres d'huile de cuisine par ménage et par mois sur une période de 2 ou 3 mois. En outre, un programme de suppléments alimentaires est également destiné aux mères d'enfants de moins de cinq ans et aux mères qui allaitent dans certaines zones pauvres. Ce programme d'aides alimentaire et nutritionnelle est également mené par des institutions non gouvernementales et des entreprises privées dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises. Avec le programme alimentaire, le gouvernement a mis en œuvre un programme de transfert d'argent comptant (Rp.100 000/mois/par ménage), les soins de santé gratuits pour les ménages pauvres et des subventions pour la scolarisation des enfants en primaire et secondaire.



Afin de diminuer l'impact des prix élevés du marché international, le gouvernement a réduit les tarifs à l'importation du soja et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de certains produits alimentaires. Il a aussi subventionné le prix du carburant pour les petits artisans du secteur alimentaire, à travers la conversion du kérosène en GPL. Pour sécuriser un accès stable à l'alimentation dans toutes les zones, le gouvernement met en place un programme de stocks alimentaires au niveau national, local et communautaire.

Afin d'obtenir une synergie autour du programme multi partenaires, des activités et des contributions, le Conseil de sécurité alimentaire au niveau national, provincial et des districts est renforcées avec l'appui d'un groupe d'experts. Le Conseil est dirigé respectivement par le président, les gouverneurs et les chefs de district, avec l'adhésion des fonctionnaires académiciens, des ONG, des agriculteurs et des organisations impliquées dans le secteur alimentaire. Le conseil, avec ses groupes de travail techniques et l'ANCF, évalue périodiquement la situation de la sécurité alimentaire utilisant des indicateurs appropriés tels que la production alimentaire et la quantité suffisante, la performance de la distribution alimentaire indiquée par la stabilité de l'approvisionnement et des prix, la consommation par habitant comparée à l'apport diététique recommandé, le statut nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des mères allaitantes.

Sur la base des données d'évaluation, le Conseil examine le problème aussi bien que les politiques et les actions requises qui doivent être mise en œuvre par chaque partie membre. Les performances de chaque institution membre dans la résolution du problème sont évaluées et discutées lors de réunions régulières.

Contact: Mme. Ning Pribadi, courrier électronique: ningpribadi@yahoo.com